



COLBAC
ANTI CORRIDA BÉZIERS

2, rue Jeanne Jugan – MVA casier 31
34500 Béziers – 06 48 25 64 91
colbacbeziers@gmail.com

Monsieur Philippe Banyols,
Directeur général,
Centre Hospitalier de Béziers,
2, rue Valentin Haüy,
34500 Béziers.

Béziers, le 22 juin 2020

Lettre avec Accusé de Réception

Objet : La tenue d'une corrida avec mise à mort au profit du Centre Hospitalier de Béziers.

Copies à : Monsieur **Olivier Véran**, Ministre de la Santé et des Solidarités ; Monsieur **Frédéric Valletoux**, Président de la Fédération Hospitalière de France ; **Monsieur Pierre Ricordeau**, Directeur Général de l'ARS Occitanie ; **Madame Marie-Agnès Scherrer**, Présidente de la Commission des usagers du Centre Hospitalier de Béziers.

Monsieur,

Notre association, qui a pour objectif l'interdiction des corridas à Béziers, s'étonne de la programmation d'un festival taurin au profit du centre hospitalier de Béziers, le 16 août prochain.

Nous ne comprenons pas votre volonté d'associer l'hôpital de Béziers à une pratique qui cause de grandes souffrances aux animaux, et nous souhaitons vous interpellier sur plusieurs points.

L'hôpital qui sauve des vies, peut-il accepter les recettes d'un divertissement qui donne la mort ?

1/ Dans une arène, le taureau ressent la peur, le stress, la douleur. Pendant vingt minutes, il est harcelé et ne peut se soustraire aux blessures profondes qui lui sont infligées. Les piques, les banderilles, les épées et les poignards utilisés dans le cadre des corridas sont des instruments de torture.

Si les corridas sont la cause de persécutions pour les animaux, elles sont aussi parfois responsables de la mort ou d'accidents pour les hommes.

De ce fait, la tauromachie est incompatible avec une valeur fondamentale et universelle d'éthique : le respect de l'intégrité physique de tout être vivant sensible.

2/ En raison de leur cruauté avérée, les corridas ont une connotation fortement négative, et sont confrontées à la raréfaction de leur public. Ainsi, l'organisation de festivals taurins « caritatifs » est en réalité une manœuvre pour redorer l'image de la tauromachie, une vaine publicité pour tenter d'innocenter les corridas, en les faisant passer pour des œuvres de bienfaisance .

Mais la bienfaisance, la charité, l'humanité sont incompatibles avec la maltraitance et la violence. Aider les plus démunis ne peut se faire au détriment des plus vulnérables. Les sévices infligés intentionnellement à un animal ne peuvent servir à pallier le manque de moyen de l'hôpital public.

Régulièrement, de nombreuses associations refusent l'argent issu de la souffrance d'un être vivant, et ne veulent pas être liées aux spectacles tauromachiques : Rêves, Les Restos du Cœur, Les Paralysés de France, À chacun son Everest et l'ADOT - association pour le don d'organes et de tissus – en sont quelques exemples ¹.

3/ La sensibilité des citoyens en faveur de la cause animale ne cesse de progresser, et les attentes en matière de prise en compte du bien-être animal sont fortes. Les coutumes archaïques, qui exaltent l'agonie d'un animal, n'ont plus leur place dans notre société et sont massivement dénoncées.

Selon un sondage IFOP de 2018, 80 % des Français jugent que le supplice et la mise à mort d'un animal, comme dans les corridas, ne peuvent plus être considérés comme un spectacle ².

Dans les villes taurines, comme Béziers, c'est 75% des habitants qui sont opposés aux corridas ³.

Sur les réseaux sociaux, l'annonce d'une corrida au profit de l'hôpital de Béziers a déjà soulevé une vague d'indignation.

Toutes les vies comptent. Nul ne peut ignorer la sensibilité des animaux et leur droit fondamental à ne pas souffrir. Consentir à l'argent lié au supplice des taureaux est en soi une démarche peu louable. Mais dans le cas de l'hôpital public, qui œuvre pour la vie et a vocation à soulager les souffrances, ce serait irrationnel et inconséquent. Ce serait apporter votre caution à une pratique moralement et humainement injustifiable. Cela conduirait à dévaloriser l'image de l'hôpital public.

Aussi, nous vous demandons de vous engager, publiquement, à refuser cet argent, afin de montrer que le spectacle de la souffrance d'un animal n'est pas compatible avec les valeurs de l'hôpital de Béziers.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour le COLBAC, sa présidente Sophie Maffre-Baugé

¹ <http://www.univers-nature.com/actualite/societe-lois-politique/une-association-refuse-une-donation-issue-de-corridas-57040.html>

² <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2019/12/116834-Rapport.pdf>

³ <https://allianceanticorrída.fr/actions/sondage-departements-taurins-alliance-anti-corrída-2017.php>